



## Avant-première de la dernière saison le 04-04-2019 au TGI de METZ avec l'attaque pour diffamation du médecin police FREY

Pour avoir [dénoncé les actes du Médecin Inspecteur Régional \(MIR\) Police de l'Est Christian FREY par communiqué, Monsieur CASTANER, au courant du dossier](#) a fait le choix de nous [envoyer en conseil de discipline pour nous faire taire](#), par l'intermédiaire du Directeur Général de la Police Nationale, Monsieur Eric MORVAN. Pour essayer de se sortir de ce borbier, [Monsieur CASTANER a dû mentir à la presse](#), mais sans succès.

Un des points de notre demande de démission de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à Monsieur le Premier Ministre était que Monsieur CASTANER a couvert des agressions sexuelles, de la discrimination et du harcèlement. Malgré ces faits, [Monsieur Edouard PHILIPPE a choisi de lui renouveler sa confiance](#). Nous attendons sa réponse sur ce point.

Heureusement la Justice pour le moment suit son cours et [ce docteur a été suspendu de ses fonctions avec interdiction d'exercer](#)... tout en étant toujours payé.

Cependant le MIR FREY maintient sa plainte pour diffamation, contre notre syndicat et notre secrétaire général. Le MIR FREY ne regrette rien et méprise une nouvelle fois ses victimes.

Pour qu'enfin leur souffrance soit entendue et pour protéger nos collègues des agissements de cet individu nous lançons un appel à témoins.

### APPEL A TEMOINS DES VICTIMES DU MEDECIN INSPECTEUR REGIONAL EST FREY

Nous lançons un appel à toutes les victimes de ce « médecin », que ce soit des agressions sexuelles, du chantage, du harcèlement, de la discrimination, etc de bien vouloir remplir [l'attestation de témoin cerfa 11527-03](#), d'y joindre une copie de votre pièce d'identité et de nous renvoyer le tout par mail à [contact@vigimi.fr](mailto:contact@vigimi.fr) . **Merci pour votre aide.**

**« Tout homme ou institution qui essaiera de me voler ma dignité perdra »**

Nelson MANDELA